



La peur d'une construction libérale de l'Union européenne et de la fin de l'État-providence : positions euro-critiques au sein du socialisme français à l'occasion des référendums sur le Traité de Maastricht et sur la Constitution européenne

Paolo Caraffini

1. Le Projet Spinelli et l'Acte unique européen

En France, les référendums sur la ratification du Traité de Maastricht et du Traité constitutionnel, qui se sont respectivement déroulés le 20 septembre 1992 et le 29 mai 2005 (Hainsworth 2006 ; Ivaldi 2006), furent des événements décisifs pour l'histoire de la construction européenne et de division pour la sphère socialiste française¹, mettant en évidence les fractures au sein du Parti socialiste (PS) sur la nature du processus d'intégration européenne, sur le plan économique, social et institutionnel. Ces divisions étaient en partie déjà apparues en mars 1983, sur la politique économique adoptée par le gouvernement Mauroy pour garantir la permanence de la France dans le Système monétaire européen (SME).

Le projet socialiste, adopté en 1980, et les 110 propositions de François Mitterrand pour l'élection présidentielle de 1981 avaient mis en avant un réformisme fort reposant sur l'idée que l'État national aurait suffisamment d'influence pour contrôler et diriger la vie économique (Bergounioux 2000 : 97-108). Il faut aussi rappeler l'alliance avec le Parti communiste français, l'Union de la gauche (Damiani 2016 : 193).

De juin 1982 à mars 1983, les hésitations ont été réelles : fallait-il ou non quitter le Système monétaire européen et adopter provisoirement une politique protectionniste isolant l'économie française ? François Mitterrand arbitra finalement en faveur d'une politique de rigueur qui inversait les priorités de 1981 (Borioni 2016 : 177 ; Ares Doro, Giacone 2016 : 68-69 ; Bossuat 2005 : 163). La logique du marché l'emporta sur la perspective d'un « keynésianisme dans un seul pays » (Bergounioux 2000 : 102).

Avec le choix de mars 1983, nous pouvons relever l'acceptation des « contraintes » induites par le processus d'intégration européenne, avec pour conséquence une réorientation de la politique française, tant au niveau des institutions et politiques communautaires, avec une centralité reconnue à la construction européenne, qu'au niveau économique, avec la priorité désormais donnée à la lutte contre l'inflation, à la modernisation de l'économie, à la compétitivité, préalable à la réduction du chômage (Delwit 1995 : 96-99 ; Bergounioux 2000 : 102).

Paolo Caraffini, University of Turin, paolo.caraffini@unito.it

¹ Les ouvrages consacrés à l'histoire du socialisme français sont très nombreux. Je signale, entre autres, Melchior (1993), Kergoat (1997), Mexandeau (2005), Seligmann (2005), Bergounioux, Estier, Grunberg (2005), Ares Doro, Giacone (2016).

Cela provoqua la démission du ministre de l'Industrie et de la Recherche Jean-Pierre Chevènement, l'un des fondateurs, en janvier 1966, du Centre d'Études, de Recherches et d'Éducation Socialistes (CÉRÈS) (Delwit 1995 : 96), qui avait pris une part prépondérante à la rédaction du programme *Changer la vie* de 1972 et du projet socialiste de 1980 (Mexandeau 2005 : 288-289).

Les socialistes français se divisèrent, en outre, sur le Projet Spinelli, le projet de traité instituant l'Union européenne adopté par le Parlement européen (PE), en optant pour l'abstention à l'occasion du vote au PE en février 1984. Le choix de l'abstention fut un compromis entre les députés européens qui soutenaient le Projet, ceux, surtout liés au CÉRÈS, qui étaient contraires et les hésitants. Les députés socialistes français soulignaient la nécessité de renforcer l'intégration économique, mettant en garde contre une relance uniquement axée sur la dimension institutionnelle (Delwit 1995 : 97-98).

Le 24 mai 1984, en assemblée plénière du PE, François Mitterrand se montra ouvert au Projet Spinelli, mais, comme l'écrit Pascal Delwit,

Il était difficile à François Mitterrand, président en exercice des Communautés européennes, d'ignorer l'initiative parlementaire, en particulier dans un discours en assemblée plénière à Strasbourg. D'autant que, dans une certaine mesure, ses objectifs coïncident avec les travaux du groupe Spinelli : sortir la CEE de sa paralysie (Delwit 1995 : 98).

Il faut aussi observer que dans le manifeste socialiste pour la campagne électorale européenne de 1984, même si on déclare vouloir « démocratiser l'Europe », on rejette toute « voie vers la supranationalité », parce que, ajoute-t-on : « dans un contexte peu favorable à la gauche en Europe, plus de supranationalité conduit à plus de pouvoirs pour les droites européennes, à plus d'exploitation pour les travailleurs » (Parti socialiste 1984 : 133 ; Delwit 1995 : 98).

Il faut dire que les socialistes français soutiendront l'Acte unique européen (AUE), même si cette réforme renforcera certains éléments de supranationalité et se caractérisera plutôt par son caractère libéral, parce que, dans une situation économique précaire, l'objectif sera une reprise de la croissance (Delwit 1995 : 99) en favorisant aussi une plus forte dimension sociale (Borioni 2016 : 177). Depuis lors, la politique des gouvernements socialistes sera fondée sur l'idée que la Communauté européenne peut devenir un instrument utile pour défendre les intérêts français dans le conteste du marché mondial (Bergounioux 2000 : 102).

Après les élections législatives de 1986 et le changement de majorité parlementaire, avec la formation du gouvernement Chirac et, pour la première fois sous la Cinquième République, la cohabitation d'un président de la République et d'un premier ministre de tendances politiques différentes, les questions européennes devinrent pour les socialistes un élément de distinction vis-à-vis du gouvernement de droite et, surtout, de Jacques Chirac, dépeint comme eurosceptique (Delwit 1995 : 99-100).

Pendant la campagne pour les élections présidentielles et législatives de mai et juin 1988, les socialistes français portèrent le message de la centralité des institutions et des politiques communautaires pour l'avenir de la France. Sur la base de cette vision, l'AUE et l'ouverture des frontières du marché intérieur européen auraient favorisé la croissance économique, le progrès social et la diminution du chômage, même si on soulignait le danger que des effets à court terme négatifs auraient pu se produire dans certains secteurs (Delwit 1995 : 99-102).

Pour le PS aussi, les élections européennes de 1989 furent certainement une occasion de souligner l'importance des enjeux européens. Le manifeste socialiste pour la campagne électorale signalait une série des thèmes jugés essentiels : la nécessité de ne pas se limiter au projet du marché unique, mais d'ajouter des politiques d'accompagnement, aussi en matière sociale ; l'Europe et la politique environnementale ; la naissance d'une Union européenne, mais en fait, à propos de la réforme des institutions, le manifeste était plutôt vague, soulignant seulement l'importance du Parlement européen dans le système communautaire (Delwit 1995 : 102-103 ; Bossuat 2004 : 52-55).

Au congrès de Rennes de mars 1990, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, mettait en avant l'importance des pouvoirs publics et du respect du principe d'égalité pour assurer le succès du processus d'intégration européenne. Il faut observer que, dans ce cas aussi, Fabius restait très vague sur les réformes institutionnelles, en demandant, entre autres, l'extension du vote à la majorité au Conseil des ministres sur les questions sociales. Les contributions de Lionel Jospin et de Jacques Delors étaient sur la même ligne. Michel Rocard, pour sa part, avançait la proposition d'un pacte de croissance basé sur une politique de relance économique d'inspiration keynésienne aux niveaux européen et international².

Il faut signaler aussi les positions exprimées par des dirigeants politiques de la gauche du parti, comme Jean Poperen, Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, qui reprochaient au PS l'abandon d'un véritable projet de transformation, en demandant, en même temps, un approfondissement du processus d'intégration européenne (Delwit 1995 : 105).

Le premier secrétaire du parti, l'ancien premier ministre Pierre Mauroy, en considération des événements en Europe centrale et orientale et des conséquences pour les institutions et politiques communautaires, organisa un congrès extraordinaire, qui se déroula du 13 au 15 décembre 1991 à Paris, à l'Arche de la Défense, afin d'opérer une actualisation du projet socialiste. Un groupe de réflexion sur la Communauté européenne fut mis sur pied en préparation du Congrès. Dans ses conclusions, le groupe demandait d'aller au-delà de l'AUE, par une majeure intégration dans les

² Cf. Parti socialiste, Congrès de Rennes, 15, 16, 17, 18 mars 1990. Contributions au débat. 1., « Le poing et la rose », en particulier la contribution signée par Laurent Fabius, intitulée « Égalité », et la contribution de Lionel Jospin, « Pour réussir le septennat. Faire vivre une société de partage. Rénover le parti socialiste ». La contribution de Rocard, « Les chances du socialisme démocratique », fut présentée par la maire de Strasbourg, Catherine Trautman. Cf. Delwit 1995 : 103-104, 125.

secteurs sociaux, économiques, monétaires, avec une monnaie unique émise par une banque centrale de caractère fédéral, dans le cadre des orientations données par le Conseil européen, associant la stabilité des prix à une politique de soutien à la croissance et à l'emploi. Le document demandait aussi une véritable citoyenneté européenne, pour renforcer le sentiment d'appartenance à la Communauté, et une plus forte initiative sur le plan des relations extérieures, pour transformer la CEE en un véritable acteur politique et, à terme, militaire.

Le groupe de réflexion du PS sur le plan institutionnel soulignait la nécessité d'un élargissement du domaine du vote à la majorité au sein du Conseil des ministres, d'attribuer au Parlement européen un pouvoir de codécision avec le Conseil, et d'une pleine reconnaissance du rôle du Conseil européen dans les décisions stratégiques.

Pour réaliser cela, on jugeait nécessaire de donner la priorité à l'approfondissement plutôt qu'à l'élargissement. L'incorporation des Pays de l'Est dans les structures européennes serait effectuée par l'intermédiaire du Conseil de l'Europe et de la constitution d'une Confédération européenne (Parti socialiste 1990), comme proposé par le président Mitterrand (Bossuat 2005 : 175-176).

On peut observer les critiques provenant de la gauche du PS au document adopté par le Congrès. « Socialisme et République », le courant du parti dirigé par Jean-Pierre Chevènement, soulignait que la politique financière et monétaire basée sur un franc fort lié au mark allemand produirait une aggravation du chômage et, par conséquent, de toutes les formes d'exclusion sociale. Cette critique était soutenue aussi par Julien Dray (Delwit 1995 : 108-109).

2. Le Traité de Maastricht

La signature du Traité de Maastricht fut accueillie favorablement par la majorité des socialistes français et dès que le président Mitterrand annonça la convocation d'un référendum sur la ratification du traité pour le 20 septembre 1992, le PS, au Congrès de Bordeaux de juillet 1992, se prononça en faveur du « oui » au référendum. Pour la plupart des personnalités socialistes, en effet, le nouveau traité allait favoriser une relance de la croissance économique, offrant aussi une garantie pour l'europanisation de l'Allemagne réunifiée (Parti Socialiste 1992 : 13-14 ; Delwit 1995 : 109).

Le PS mit tout son poids pour défendre le « oui » dans la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht, avec le soutien de Pierre Mauroy, Lionel Jospin, Jacques Delors, François Hollande, Martine Aubry, Jack Lang, Ségolène Royal, Bernard Kouchner, Élisabeth Guigou, mais aussi de ceux qui combattront le traité constitutionnel en 2005 : Laurent Fabius, Henri Emmanuelli, Jean-Luc Mélenchon et Marc Dolez (Reynié 2005 : 157).

Malgré cela, il faut observer que le courant dirigé par Jean-Pierre Chevènement soutenait le « non » au Traité (Delwit 1995 : 110) et que 25 % des électeurs socialistes votèrent « non », selon un sondage réalisé à la sortie des urnes (Reynié 2005 : 161).

Après le choix du président Mitterrand d'organiser le référendum, et après les résultats du Congrès de Bordeaux, Chevènement en effet avait quitté la Direction du PS pour s'engager dans la campagne en faveur du « non » et fonder le Mouvement des Citoyens (MDC), avec Max Gallo à la présidence. Le MDC constituait encore une composante du PS, dont il se séparera en avril 1993 pour se transformer en un parti en décembre de la même année (Mariette 2007).

Dans son pamphlet publié en 1992, Max Gallo affirme que l'Europe proposée par Maastricht est contre l'Europe réelle (Gallo 1992 : 30). Il parle de « despotisme – éclairé – mou », parce que la construction européenne se fait par le sommet et dans le secret, « une construction de type oligarchique » (Gallo 1992 : 56-57). Il y a pour Gallo un projet politique et idéologique, qui postule l'avènement d'une époque post-nationale, la fin des nations, leur mise sous tutelle. Mais pour Gallo la démocratie en Europe ne progressera que si, à l'intérieur de son champ, qu'il juge naturel, la nation, elle, se développe d'abord (Gallo 1992 : 90, 95, 125-127).

Gallo affirme que la « barre de plutonium à l'intérieur » du Traité de Maastricht, « c'est le libéralisme sauvage » (Gallo 1992 : 89) et le modèle libéral produit le développement du communautarisme. Pour se défendre, l'individu, du fait qu'il ne s'identifie plus à la nation, se replie dans un réflexe identitaire : sur son ethnie, sa race, sa religion. La cohésion sociale est endommagée. Face à cela, le modèle républicain français oppose le citoyen à l'individu, le service public et les politiques publiques au marché et la laïcité au communautarisme (Gallo 1992 : 107-108).

Gallo critique donc l'ébauche de citoyenneté européenne proposée par le Traité de Maastricht, qui repose sur une dissociation entre la nationalité et la citoyenneté (Gallo 1992 : 121-122). Le projet européen, niant la souveraineté nationale, est en contradiction, selon Gallo, avec l'histoire républicaine. Il écrit à ce propos :

Il constitue, en quelque sorte, [...] la revanche des Girondins sur les Jacobins. [...] La rupture avec la tradition nationale républicaine centralisée est consommée !

La phrase de Mitterrand « La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir » est explicite (Gallo 1992 : 119).

Gallo parle aussi de « fin de la politique ». Les parlements ne contrôlant plus les politiques budgétaires, « les oligarques de la banque centrale faisant la pluie et le beau temps, pourquoi la politique continuerait-elle à intéresser les citoyens ? » (Gallo 1992 : 141).

Gallo dit un « non » de gauche et républicain » à Maastricht, mais il se déclare partisan de l'Europe, qu'il faut construire autrement (Gallo 1992 : 148, 169-173), et il propose sa vision « d'une Europe confédérale faite d'États souverains et de réseaux à géométrie variable entre ces États » (Gallo 1992 : 166-168).

L'Europe est une nécessité et, affirme-t-il, « la rupture avec l'économie de marché, le repliement sur soi, la fermeture des frontières seraient une aberration suicidaire »,

mais il faut aussi conserver pragmatiquement des marges de manœuvres, dans un système d'économie de marché (Gallo 1992 : 151).

Après l'élection de Jacques Chirac à la Présidence de la République en 1995, nous avons la dissolution de l'Assemblée Nationale de 1997, qui ramène la gauche au gouvernement jusqu'en 2002.

Entre 1997 et 2002, le gouvernement de Lionel Jospin, soutenu par la majorité de « gauche plurielle » (socialistes, radicaux de gauche, communistes, écologistes) poursuivra la construction européenne, avec la ratification du traité d'Amsterdam, puis du traité de Nice, avec l'objectif de conjuguer stabilité monétaire, croissance et emploi (Borioni 2016 : 178). Il faut dire que ce n'est pas sans difficulté. Les critiques contre le Traité d'Amsterdam sont nombreuses chez les socialistes, non seulement de la part de la gauche du parti, dans le courant animé par Jean-Luc Mélenchon, Marie-Noëlle Lienemann et Julien Dray, mais aussi de la part de Laurent Fabius, Élisabeth Guigou et Jack Lang, qui jugent le volet social et les avancées institutionnelles insuffisants. Lionel Jospin obtient cependant la ratification du traité en réclamant un « vote de raison » (Reynié 2005 : 20-21).

L'Europe redevient un sujet de discordance à la suite du premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002, avec l'échec de Lionel Jospin. Il faut observer que les courants Nouveau Monde (NM) d'Henri Emmanuelli³ et Jean-Luc Mélenchon et Nouveau parti socialiste (NPS) d'Arnaud Montebourg et Vincent Peillon sont nés au sein du parti après cet échec électoral. Ces courants voient dans l'UE la cause des malheurs de la gauche (Reynié 2005 : 22).

3. Le traité établissant une Constitution pour l'Europe

Le 30 septembre 2003, un texte rédigé par Pierre Moscovici, qui exprime un soutien au traité constitutionnel européen, est approuvé par le Conseil national du parti. Le texte alternatif, cosigné par Arnaud Montebourg, Henri Emmanuelli, Jean-Luc Mélenchon et Vincent Peillon, recueillant l'adhésion de 40 % des membres du Conseil, adresse une série de critiques au traité. On y réclame aussi un référendum interne pour définir la position du PS sur le projet de traité constitutionnel (Reynié 2005 : 22-23).

Encore une division entre les socialistes (Damiani 2016 : 86). Le 26 novembre 2003, lors du vote sur l'élargissement de l'UE aux dix nouveaux États membres de l'Est et de la Méditerranée, une dizaine de députés, emmenés par Henri Emmanuelli et Arnaud Montebourg, optent pour l'abstention. Montebourg explique qu'il est favorable à l'élargissement, mais il en conteste les modalités, parce qu'il entraînerait une augmentation de la concurrence entre les États membres sur le plan social, en accélérant aussi les délocalisations⁴.

³ Il faut observer qu'Emmanuelli en 1992 s'était fortement engagé en faveur du « oui » au référendum sur le traité de Maastricht. Emmanuelli soutenait la naissance d'une citoyenneté européenne et l'avènement de la monnaie unique car la stabilité monétaire aurait facilité la mobilité du travail et la libre circulation des travailleurs (Cf. Emmanuelli 1992 : 89)

⁴ Cf. Entretien de Montebourg avec Clarisse Fabre, *Le Monde*, 25 novembre 2003, cité par Reynié 2005 : 23-24.

Dans le référendum interne du 1^{er} décembre 2004, les militants socialistes, avec un taux de participation de 82 %, votent à une large majorité (58 %) pour le « oui » au référendum national sur le traité constitutionnel. S'expriment, en ce sens, entre autres, F. Hollande, D. Strauss-Kahn, S. Royal, L. Jospin, M. Rocard, P. Mauroy, J. Delors, M. Aubry, É. Guigou, J.-M. Ayrault, P. Lamy, H. Védrine, P. Moscovici, J. Lang et B. Kouchner.

Pendant la campagne pour le référendum national, il y aura une neutralité de façade de la part d'Arnaud Montebourg et de son courant Nouveau Parti socialiste et une forte opposition de Marc Dolez, Jean-Luc Mélenchon, Henri Emmanuelli et Laurent Fabius (les deux derniers anciens premiers secrétaires du PS et anciens présidents de l'Assemblée nationale, Fabius aussi ancien premier ministre) (Reynié 2005 : 27-30). On peut observer un renforcement de la position antilibérale des adversaires du traité constitutionnel. Il y a aussi une critique à l'égard du SPD allemand et des travaillistes britanniques. Mélenchon considère Gerhard Schröder et Tony Blair comme des « libéraux totalement exaltés, des idéologues » (Gurrey 2005 ; Reynié 2005 : 31, 43-45).

Les critiques se concentrent sur la troisième partie du traité constitutionnel. Le député socialiste Marc Dolez affirme à ce propos « quels que soient les choix décidés par les citoyens, on connaît en détail les politiques à mettre en œuvre et ce sont des politiques ultra-libérales »⁵.

Lors d'un débat télévisé avec Nicolas Sarkozy, Henri Emmanuelli reproche au traité de mentionner « 174 fois l'expression "concurrence non faussée" », qui pour lui signifie « concurrence sauvage [...] l'interdiction des aides publiques [...] la condamnation du service public »⁶. Emmanuelli affirme aussi « Dire que l'identité socialiste se confond avec l'idéal européen est une stupidité ! »⁷.

Cette position enveloppe l'ensemble de la politique européenne. La critique ne porte plus sur le traité constitutionnel, mais elle met en cause les traités antérieurs et l'idée même d'une législation commune, parce qu'elle conduit la gauche à mener des politiques trop libérales, avec le résultat du démantèlement du modèle social européen (Reynié 2005 : 43, 45-46).

Pour une partie de la gauche du « non », l'adhésion de nouveaux membres est aussi le signe d'une dilution de l'Union. Emmanuelli estime que l'élargissement est à l'origine des délocalisations⁸.

Le camp du « Non » ne se privera pas de parler de l'épineuse question de l'adhésion de la Turquie ; même si Chevènement et Mélenchon sont favorables à l'adhésion d'Ankara, Emmanuelli recourait à l'argument turc pour radicaliser sa critique de l'élargissement aux Pays de l'Est. La Turquie pour lui n'est que la poursuite du processus commencé le 1^{er} mai 2004. Il affirme :

⁵ Propos exprimés lors d'un débat sur la Chaîne parlementaire – Assemblée nationale, 26 avril 2005, cité par Reynié 2005 : 48-49.

⁶ « 100 minutes pour convaincre », *France 2*, mars 2005, cité par Reynié 2005 : 42.

⁷ « Questions qui fâchent », *La Chaîne Info*, 5 avril 2005, cité par Reynié 2005 : 50.

⁸ Cf. *L'Humanité*, 20 mai 2005, cité par Reynié 2005 : 61

[...] cela mènerait les frontières de l'Europe jusqu'au cœur agité du Moyen-Orient, avec tous les risques que cela comporte, [...]. Car enfin, pourquoi s'arrêter là, et ne pas poursuivre, comme les anciens croisés, jusqu'en Terre sainte ? Ou jusqu'aux pyramides, avant de remonter le Nil jusqu'aux grands lacs africains ? Qui peut prétendre vouloir sérieusement une Europe politique, en perpétuant l'hypothèse de frontières mouvantes et la réalité d'un contenu inconsistant ? [...] Que la Turquie soit associée à l'Europe, nul n'y verra d'inconvénients. Mais ouvrir des négociations qui impliqueraient forcément une adhésion ultérieure [...] n'est pas souhaitable (Emmanuelli 2004).

4. Le rôle de Laurent Fabius

Laurent Fabius est certainement l'un des leaders du PS, représentant d'un socialisme réformiste, ancien premier secrétaire du PS, plusieurs fois ministre, premier ministre entre 1984 et 1986, deux fois président de l'Assemblée nationale (entre 1988 et 1992 puis entre 1997 et 2000).

Sa décision de s'opposer au traité constitutionnel est inattendue (Ares Doro, Giacone 2016 : 78) et exerce une influence considérable. Fabius a été associé, en effet, de manière plus ou moins directe, à l'Acte unique européen, aux traités de Maastricht et de Nice, à l'union monétaire (Reynié 2005 : 153-154). Il avait déclaré à ce propos en 1996 : « De toutes les manières, il y aura une monnaie unique ! La seule question est de savoir si elle sera américaine ou européenne »⁹. En 2003, il avait voté en faveur de l'adhésion à l'UE des dix pays de l'Europe de l'Est et de la Méditerranée (Reynié 2005 : 153-154). Il se déclare « Européen du fond de mes tripes », mais il ajoute qu'il veut « une Europe puissante et solidaire, pas une Europe sans substance ni rivage »¹⁰, « une Europe sociale, laïque, et surtout ambitieuse » (Fabius 2004a : 12).

Après l'échec de Lionel Jospin, le 21 avril 2002, au premier tour de l'élection présidentielle, commentant la défaite dans la *Revue socialiste*, il juge que le détachement des milieux populaires de la gauche est aussi le résultat de la montée de l'insécurité (Fabius 2003 : 130-137 ; Reynié 2005 : 175).

Pendant la campagne pour le référendum sur le traité constitutionnel, il appelle à voter « non », mais il ne veut pas donner l'impression qu'il fait campagne contre le PS. Il construit une équivalence entre le clivage gauche-droite et le clivage non/oui. Chirac, Raffarin et Sarkozy soutiennent le « oui », donc, tout en assimilant le « oui » à la droite, c'est être socialiste que de voter « non » (Reynié 2005 : 202, 225).

Fabius écrit, dans son livre *Une certaine idée de l'Europe*, publié en novembre 2004, que le traité constitutionnel « constitue un ensemble à dominante libérale » (Fabius 2004a : 70). Et il ajoute :

⁹ Propos recueillis par Sylvie Pierre-Brossolette et Jean-Pierre Séréni, *l'Express*, 1^{er} février 1996, cité par Reynié 2005 : 161.

¹⁰ *TF1, Journal de 20 heures*, 30 mai 2005, cité par Reynié 2005 : 153, 221.

[...] si l'engagement européen des socialistes, désormais, ne consiste qu'à entériner la marche vers l'État minimum, ou vers la privatisation complète de la santé, des transports, de l'électricité, de la poste, etc., c'est la perte d'identité elle-même des socialistes qu'il faudrait [...] craindre ! (Fabius 2004a : 11).

Le 23 novembre 2004, toujours à propos du traité constitutionnel, sur la défense européenne il parle de « constitutionnalisation de l'atlantisme » et il critique la règle de l'unanimité pour la politique étrangère et de sécurité commune (Fabius 2004b). Le vote à l'unanimité est aussi lié à la question de l'élargissement parce que pour Fabius l'unanimité devient impossible dans une Union à vingt-cinq États (Reynié 2005 : 198-199).

Pour lui, il aurait fallu approfondir avant d'élargir et offrir un soutien financier plus élevé aux anciens pays du bloc soviétique (Reynié 2005 : 214 ; Fabius 2004a : 56).

5. La position de Jean-Pierre Chevènement

En dehors du PS, Jean-Pierre Chevènement fit – lui aussi – campagne en faveur du « non ».

Chevènement élabore son analyse de la politique européenne à partir d'un jugement très sévère sur Jean Monnet. Il écrira, en 2006, dans son livre *La faute de M. Monnet. La République et l'Europe*

En fait, Jean Monnet était devenu [...] un véritable Américain [...] Jean Monnet est un esprit pratique. L'action, chez lui, procède de l'observation et non de concepts préétablis. Pour lui, l'expérience est tout, la théorie n'est rien. Ou plutôt, la seule théorie qu'il arrivera à formuler est une théorie négative : c'est la désuétude de la souveraineté nationale (Chevènement 2006 : 17-18).

Pour Chevènement, plus généralement, les pères fondateurs de l'Europe ont confondu deux conceptions de la nation : celle ethnique (le nationalisme, dégénérescence de l'idée de nation) et celle républicaine, cadre naturel de la démocratie et de la solidarité (Chevènement 2005 : 11-12 ; Chevènement 2011a : 72-73 ; Chevènement 2015 : 54-55).

Le traité constitutionnel a évoqué une citoyenneté européenne « embryonnaire, et sans doute imaginaire » (Chevènement 2005 : 51) où le citoyen ne dispose que d'un droit de vote limité, d'un droit de pétition et d'ester en justice, avec le droit de voyager¹¹. L'objectif c'est l'« éradication des nations et la construction [...] d'une identité purement abstraite » (Chevènement 2005 : 78), mais aussi si l'Europe constitue certainement une famille des nations démocratiques qui appartiennent à une même civilisation, « on ne peut pas créer par décret une "nation européenne" » (Chevènement 2015 : 55, 224, 259-260 ; Chevènement 2006 : 73-75, 99 ; Chevènement 2011b : 42).

¹¹ Chevènement affirma « nous voici ramenés à l'Ancien Régime, à l'époque des cahiers des doléances » (Cf. Chevènement 2005 : 95 ; Chevènement 2005 : 57).

Sur le plan économique, pour Chevènement, le traité constitutionnel diabolise l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie, établissant un rapport de forces totalement déséquilibré entre travail et capital (Chevènement 2005 : 31, 42).

L'Acte unique avait déjà mis la concurrence au cœur de la construction européenne (Chevènement 2015 : 40-41). L'Europe continentale s'est adaptée au modèle néolibéral, à la « globalisation impériale » (Chevènement 2004 : 482-507), dont les dogmes sont la libre concurrence et la libre circulation des capitaux, qui ont produit le démantèlement des politiques industrielles et la libéralisation des services publics. La confiance dans l'efficacité du marché est le paradigme dominant. Cela produit des politiques d'austérité et la remise en question de l'État-providence.

Il faut ajouter aussi la monnaie unique, « à la fois surévaluée par son alignement de fait sur le mark et viciée dans son principe même par la juxtaposition qu'elle opère entre des économies nationales radicalement hétérogènes » (Chevènement 2015 : 41 ; Chevènement 2006 : 45-47 ; Chevènement 2004 : 246). Le jugement formulé par Chevènement sur la Banque centrale européenne est très polémique. Il affirme : « La constitutionnalisation des statuts archi-réactionnaires de la Banque centrale européenne [...] est proprement criminelle » (Chevènement 2005 : 36).

Pour Chevènement, la solution pourrait être le passage à une monnaie non plus unique, mais commune, un ECU renforcé, un panier de devises dont le cours serait fixé par le marché. Il serait prévu une bande de fluctuation fixe de +/-2,5 %, afin d'éviter des dévaluations compétitives. Un système monétaire ouvert à d'autres États européens hors de la Zone euro, voire hors de l'UE, avec la possibilité de renégocier périodiquement la modification des parités monétaires (Chevènement 2015 : 175-176, 313-317). On en finirait ainsi avec les politiques « qui font aujourd'hui de l'Europe une zone de très faible croissance, condamnée à la régression sociale » (Chevènement 2015 : 12-13).

Il est nécessaire, pour Chevènement, de réinventer l'unité européenne, de « construire l'Europe dans le prolongement des nations » (Chevènement 2005 : 73 ; Chevènement 2015 : 325-326 ; Chevènement 2006 : 126-128 ; Chevènement 2011a : 130-131, 205, 296-299). Les nations, indispensables à la démocratie, ne se sont pas éclipsées. Pour cela, il est nécessaire de créer une confédération, à géométrie variable, ouverte à tous les pays démocratiques du Vieux Continent et indépendante des États-Unis, qui devra développer un partenariat stratégique avec la Russie. Une confédération qui, peut-être, un jour, pourrait aussi assumer une structure fédérale (Chevènement 2006 : 75-78, 84-86, 95, 140 ; Chevènement 2015 : 14-15, 315, 351 ; Chevènement 2005 : 140-145).

6. Conclusions

Les années 1980-1990 ont profondément modifié le rapport du socialisme français au pouvoir et même la culture politique du PS, qui peut être résumé par la formule que Lionel Jospin a souvent répétée « oui à l'économie de marché, non à la société de marché » (Bergounioux 2000 : 107).

En ce qui concerne l'intégration européenne, les divergences internes au sein du parti sont relatives aux modalités et au degré de l'approfondissement, mais il n'y a pas d'opposition de principe à l'Europe (Olivier 2005 : 156-157). La différence fondamentale porte, en particulier, sur le rôle des États-nations dans le contrôle du marché, avec un vif débat entre ceux qui désirent préserver un contrôle au niveau national et ceux qui, par contre, soutiennent la nécessité d'une majeure intégration au niveau européen (Olivier 2005 : 168-169).

Les divisions au sein du PS furent certainement plus fortes à l'occasion du référendum sur le traité constitutionnel que lors du référendum sur le Traité de Maastricht. En 1992, il y avait l'opposition surtout de Chevènement, de Max Gallo et du courant « Socialisme et République » (puis, MDC) ; en 2005 le front du « non » fut sans doute plus large, avec Laurent Fabius, Marc Dolez, Jean-Luc Mélenchon et Henri Emmanuelli et aussi Chevènement avec son parti. Mais il faut aussi observer qu'en 2005 les socialistes partisans du « non » changèrent de position, en reprenant les arguments qu'ils avaient contestés à l'occasion du référendum de 1992 (Reynié 2005 : 147).

Comme l'écrit Dominique Reynié :

Le camp du Non consacrera une grande part de ses forces à lutter non seulement contre l'adoption du traité proposé mais aussi à pilonner l'idée européenne, tout en affirmant continuellement son attachement à l'Europe. Cette précaution rhétorique [...] sera systématiquement utilisée pendant la campagne de 2005. [...] (Reynié 2005 : 31).

Avec certainement des différences entre les leaders socialistes qui s'opposèrent au traité constitutionnel, l'argumentation de la gauche du « Non » glissa du social au national (Reynié 2005 : 32), virant parfois au nationalisme.

À ce propos, François Hollande, critique envers les adversaires socialistes du traité, affirmait le 27 mai 2005 :

Toujours le socialisme démocratique a lutté contre la passion nationaliste [...] Chaque fois qu'on joue avec les peurs, on croit s'en saisir à bon compte et on réveille les populismes, aujourd'hui la peur de l'autre (L'Obs 2005).

Bibliographie

Ares Doro Raffaello, Giacone Alessandro (2016). «Il socialismo francese e la costruzione europea tra leadership e comunicazione politica». In Sante Cruciani (éd.). *Il socialismo europeo e il processo di integrazione. Dai Trattati di Roma alla crisi politica dell'Unione (1957-2016)*. Milano : FrancoAngeli, 53-80.

Bergounioux Alain (2000). « Socialisme français et social-démocratie européenne ». *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n. 65, janvier-mars 2000, 97-108, http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_2000_num_65_1_2875.

Bergounioux Alain, Grunberg Gérard (2005). *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905 – 2005)*. Paris : Fayard.

Borioni Paolo (2016). «Il socialismo europeo dalla Commissione Delors alla crisi politica dell'Unione». In Sante Cruciani (éd.). *Il socialismo europeo e il processo di integrazione. Dai Trattati di Roma alla crisi politica dell'Unione (1957-2016)*. Milano : FrancoAngeli, 173-191.

Bossuat Gérard (2004). « Le Parti des Socialistes européens dans la bataille des élections européennes ». In Pierre Martin, Jean-Pierre Cot et alii. *Les socialistes et les élections européennes 1979-2004. Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès*, n. 9, juin 2004, 43-68.

Bossuat Gérard (2005). *Faire l'Europe sans défaire la France. 60 ans de politique d'unité européenne des gouvernements et des présidents de la République Française (1943 – 2003)*. Bruxelles : P.I.E. – Peter Lang.

Chevènement Jean-Pierre (2004). *Défis républicains*. Paris : Libraire Arthème Fayard/Pluriel.

Chevènement Jean-Pierre (2005). *Pour l'Europe votez non !*. Paris : Fayard.

Chevènement Jean-Pierre (2006), *La faute de M. Monnet. La République et l'Europe*. Paris : Libraire Arthème Fayard/Pluriel.

Chevènement Jean-Pierre (2011a). *La France est-elle finie ?* Paris : Libraire Arthème Fayard

Chevènement Jean-Pierre (2011b). *Sortir la France de l'impasse*. Paris : Libraire Arthème Fayard

Chevènement Jean-Pierre (2015). *L'Europe sortie de l'Histoire*. Paris : Libraire Arthème Fayard/Pluriel.

Damiani Pascal (2016). *La sinistra radicale in Europa. Italia. Spagna, Francia, Germania*. Roma : Donzelli

Delwit Pascal (1995). *Les partis socialistes et l'intégration européenne. France, Grande-Bretagne, Belgique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

Emmanuelli Henri (1992). *Plaidoyer pour l'Europe*. Paris : Flammarion.

Emmanuelli Henri (2004). « L'Europe à échelle humaine ». *Libération*, 14 mai 2004, http://www.liberation.fr/france/2004/05/14/l-europe-a-echelle-humaine_479502

Estier Claude (2005). *Un combat centenaire (1905 – 2005). Histoire des socialistes français*. Paris : Le cherche midi.

Fabius Laurent (2003). « Répondre vraiment aux attentes des couches populaires ». *Revue socialiste*, mars 2003.

Fabius Laurent (2004a). *Une certaine idée de l'Europe*. Paris : Plon.

Fabius Laurent (2004b). « Pourquoi il faut dire non à la Constitution européenne ». *Libération*, 23 novembre 2004,

http://www.liberation.fr/tribune/2004/11/23/pourquoi-il-faut-dire-non-a-la-constitution-europeenne_500394.

Gallo Max (1992). *L'Europe contre l'Europe. Entretiens avec Fournet Eric et Olivier Spinelli*. [Monaco] : Éditions du Rocher.

Gurrey Béatrice (2005). « Satisfecit et scepticisme sur la directive Bolkestein ». *Le Monde.fr*, 24 mars 2005,

http://www.lemonde.fr/europe/article/2005/03/24/satisfecit-et-scepticisme-sur-la-directive-bolkestein_630920_3214.html

Hainsworth Paul (2006). « France Says No: The 29 May 2005 Referendum on the European Constitution ». *Parliamentary Affairs*, vol. 59, n. 1, 98-117.

Ivaldi Gilles (2006). « Beyond France's 2005 Referendum on the European Constitutional Treaty: Second-Order Model, Anti-Establishment Attitudes and the End of the Alternative European Utopia ». *West European Politics*, vol. 29, n. 1, January, 47-69.

Kergoat Jacques (1997). *Histoire du parti socialiste*. Paris : La Découverte.

L'Obs (2005). « Le point sur les derniers meetings ». *L'Obs*, 29 mai 2005, <https://www.nouvelobs.com/monde/20050528.OBS8118/le-point-sur-les-derniers-meetings.html>

Mariette José (2007). *Histoire du Mouvement des citoyens (1992-2003)*. Paris : Éditions Le Manuscrit.

Melchior Éric (1993). *Le PS, du projet au pouvoir, l'impossible concordance*. Paris : Les Éditions de l'Atelier.

Mexandeau Louis (2005). *Histoire du Parti socialiste (1905 – 2005)*. Paris : Tallandier Éditions.

Olivier Laurent (2005). « Le parti socialiste et l'eupéanisation de l'espace de confrontation politique : le clivage national à l'épreuve du clivage sur l'intégration européenne ». *Politique européenne*, 2005/2, n 16, 155-182, DOI 10.3917/poeu.016.0155,

<http://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2005-2-page-155.htm>.

Parti socialiste (1984). *Connaître l'Europe*. Paris : Nouvelles éditions de l'An 2000.

Parti socialiste (1990). « Les socialistes et l'avenir de la Communauté européenne ». *PS Info*, supplément au n. 454, 24 novembre 1990.

Parti socialiste (1992). « Oui à l'Union européenne ». *Vendredi*, supplément au n. 148, 12 juin 1992, 13-14.

Reynié Dominique (2005). *Le vertige social nationaliste. La gauche du Non*. Paris : Éditions de la Table Ronde.

Seligmann Françoise (2005). *Les socialistes au pouvoir, tome II, 1981-1995*. Paris : Éditions Michalon.